

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Collectivité : COMMERCE MULTISERVICES

Envoyé en préfecture le 31/03/2021

Reçu en préfecture le 31/03/2021

Affiché le

ID : 078-217800341-20210325-2021AFFECT03-DE

Date convocation : 18 mars 2021	Décisions N° : 3	Membres : En Exercice : 15	Présents : 13	Votants : 14
---------------------------------	------------------	----------------------------	---------------	--------------

Le 25/03/2021

le Conseil Municipal, légalement convoqué(e), s'est réuni(e), sous la présidence de .Marie-Christine CHAVILLON

Etaient présents : M. BERTHON, M. BLONDEAU, M. CAPELLE, Mme CHAVILLON, Mme CLÉMENCE
Mme COURREGE, M. DE LAROCHE, Mme JONIEC, Mme MURET, M. JONIEC, Mme SCHMIT, M. JAMOT,

Etaient excusés : Mme PATIN a donné pouvoir à Mme CHAVILLON

Était absente : Mme GADRAS

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2020

le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2020, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : -16 237.55 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 45 246.29 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent- 001) de la section d'investissement de : 19 428.93 €

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 27 160.45 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 0.00 €

En recettes pour un montant de : 0.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0.00 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par l'assemblée délibérante soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0.00 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 72 406.74 €

Après en avoir délibéré, **14 voix POUR**, le conseil municipal approuve l'affectation du résultat.